

Pétition

« Le numérique pour tous ! »

Pour l'accèsion de toutes les salles au numérique

Pour la sauvegarde du parc de salles de cinéma

Pétition adressée à l'ensemble des exploitants en France, ainsi qu'aux professionnels soucieux de la sauvegarde du parc de salles en France.

Rappel de l'enjeu :

Toute la filière du cinéma est en train de vivre un bouleversement par l'arrivée du numérique. L'exemple du film « Avatar » marque le début d'un changement important, d'une révolution technologique, celle de la projection numérique. Les salles de cinéma doivent prochainement s'équiper avec cette nouvelle technologie. Demain, celles qui ne seront pas équipées ne pourront plus fonctionner.

Alors que les grands groupes (UGC, Pathé, Gaumont, CGR...) s'équipent directement ou par l'intermédiaire d'opérateurs financiers, beaucoup de salles de cinéma se retrouvent sans solutions (salles de proximité, salles associatives, salles municipales...) pour leur passage à l'équipement numérique.

Rappelons qu'un équipement pour une salle est estimé à environ 80 000 euros. Il y a 5 422 écrans en France. Chacun peut faire le calcul et mesurer les enjeux économiques de cette mutation technologique !

Mais tous les écrans ne sont pas logés à la même enseigne. Il y a une grande disparité parmi ces 5422 écrans ! Certaines salles fonctionnent en saison, d'autres en alternance avec du théâtre, des spectacles. Beaucoup d'écrans sont uniques, d'autres en multiplexes ! Certains sont en centre-ville, d'autres en milieu rural... La variété des situations et l'étendue des implantations font la force du parc de salles français et cet aménagement du territoire est la source d'une diversité culturelle.

Rappel des décisions récentes :

Depuis deux ans, un grand nombre de professionnels (réalisateurs, producteurs, distributeurs et exploitants de salles) indépendants se réunissent afin de proposer au niveau national des solutions collectives ou mutualistes qui permettraient d'équiper l'ensemble des salles de cinéma.

Le CNC (Centre national de la cinématographie et de l'image animée) a fait une proposition de création d'un fonds de mutualisation allant dans le sens de l'intérêt général. Ce fonds devait permettre le financement de l'équipement numérique de toutes les salles en en faisant supporter une partie aux distributeurs qui réalisent des économies importantes grâce à cette nouvelle technologie.

Par la suite, le CNC a réalisé une campagne de pré-adhésion sur ce principe auprès de l'ensemble des salles qui a recueilli l'avis favorable de 2800 écrans (soit plus de 50 % des écrans en France !). Or, le 2 février dernier, l'Autorité de la Concurrence a donné un avis défavorable à la création d'un fonds de mutualisation par le CNC. Pour beaucoup de salles, municipales, associatives ou privées, le fonds de mutualisation était la seule voie possible pour obtenir un équipement numérique.

Depuis, le CNC a fait une proposition législative peu convaincante qui ne permet pas de trouver une solution collective. En effet, cet encadrement législatif ne permet pas de financer l'ensemble du parc de salles en France mais uniquement les salles qui font partie du marché le plus rentable. Ainsi, le CNC souhaite rendre obligatoire une contribution numérique (VPF) des distributeurs sur les deux premières semaines d'exploitation en salle. Si cette loi est adoptée, elle ne fera que permettre le financement des salles qui ont accès aux sorties nationales, c'est-à-dire en premier lieu, les multiplexes. Pour le financement des autres salles, l'Etat envisage uniquement des subventions obtenues par le Grand Emprunt !

Le GNCR (Groupement National des Cinémas de Recherche) défend pour sa part l'idée d'une taxe sur les bordereaux de recettes. Cette idée est pour nous la seule alternative à cette situation préoccupante. Il reste bien entendu à définir les contours d'une telle taxe et sa redistribution, mais elle a l'avantage d'être plus équitable, de permettre un financement de l'ensemble du parc de salles, d'être dans une continuité des politiques publiques encadrant le cinéma depuis la création du fonds de soutien.

Appel à signature

Nous, signataires de la pétition, **exploitants, professionnels du secteur, élus ou simplement citoyens**, voulons affirmer notre profonde inquiétude sur l'accessibilité de l'équipement numérique des salles de cinéma :

- Nous sommes **révoltés par la décision de l'Autorité de la Concurrence** qui empêche la création d'un fonds de mutualisation par le CNC pour la numérisation des salles de cinéma. Révoltés par une décision qui privilégie la concurrence à l'objectif d'intérêt général suivi par le fonds de mutualisation!

- Nous sommes **inquiets de l'absence d'un modèle économique valide** qui permettrait à tous de trouver un financement à l'équipement numérique.

- Nous redoutons qu'en l'absence de solution collective, **certaines salles de cinémas soient obligées de fermer !**

- Nous sommes inquiets que les salles soient obligées de se tourner vers les collectivités territoriales pour trouver le financement à cette technologie alors même que **ces collectivités sont confrontées à la suppression de la Taxe professionnelle et à la réforme des collectivités territoriales !**

Nous, signataires, tenons à affirmer ce à quoi nous croyons :

- Nous croyons au **principe de mutualisation** qui fait qu'aucun n'est laissé-pour-compte ! Nous souhaitons affirmer que l'intérêt général doit primer sur les intérêts particuliers de quelques opérateurs.

- Nous voulons défendre un système qui assure une **liberté de programmation** aux exploitants de salles et une **maîtrise des sorties de films** par les distributeurs. Or, nous pensons que ces principes peuvent être atteints par **une taxe sur le bordereau de recettes**.

- **Au même titre que la TSA** a permis au cinéma français d'être préservé, **une taxe pour le numérique** peut constituer un modèle économique équitable qui permet à la filière cinématographique de se réguler elle-même.

- Nous croyons encore que la **concertation professionnelle est une des valeurs qui fonde nos rapports publics**. Qu'en dépit d'un projet qui a été construit, pensé et accepté par l'ensemble des professionnels concernés, nous voulons que la puissance publique prennent les décisions qui s'imposent dans le sens de l'intérêt général.

Nous voulons un projet qui repose sur la **défense de la diversité culturelle, des lieux comme des œuvres**. Nous voulons préserver un parc de salles qui est sans pareille en Europe et qui permet aux œuvres quelle qu'elle soit, des plus fragiles aux plus populaires, d'être diffusées sur l'ensemble du territoire !

Pour l'accession de toutes les salles au numérique
Pour la sauvegarde du patrimoine de salles de cinéma

Pour signer la pétition veuillez aller sur la page internet suivante :

<<http://6910.lapetition.be/>>